

Depuis sa mise en place, le « **Conseil du Fampihavanana Malagasy** » (CFM) n'a reçu aucune requête pour amnistie. Les 52 dossiers entre ses mains datent du temps du FFM et leur sort reste en suspens, la Cour suprême ne s'étant pas encore prononcée. Si des demandes parviennent au CFM, un « *avis juridique motivé* » devra être délivré par une Commission spéciale de la Cour suprême qui n'a pas encore été mise en place. On ignore encore si la tuerie du 7 février 2009 relève de la liste des faits non amnistiables prévus par la loi.

Après avoir rencontré Didier Ratsiraka, le CFM a été reçu par Marc Ravalomanana. Les deux parties se sont accordées sur la nécessité d'un dialogue et d'un apaisement politique avant les élections. « *L'ancien président enverra au CFM des documents décrivant les faits qu'il pense avoir compromis ces derniers temps la stabilité politique dans le pays* », a expliqué Maka Alphonse. Le CFM doit poursuivre ces rencontres avec les acteurs politiques majeurs, les entités de la société civile et les chefs d'Eglise.

Défense de la démocratie et de l'État de droit - Les membres élus de la HCDDDED s'impatientent. La mise en place de cet organe constitutionnel s'éternise, tout comme la mise en place de la Haute cour de justice (HCJ). Le décret officialisant la nomination de ses membres n'est toujours pas pris, accusant près d'un an de retard.

Edgard Razafindravahy, chef de file du parti ADN, a rencontré des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la promotion des droits humains, relate *L'Express*, dont il est le patron. Membre du Comité des droits de l'homme de « *Liberal international* », il propose son appui aux acteurs locaux.

Claudine Razaimamonjy, censée être détenue à la prison de Manjakandriana en attendant son procès, aurait été aperçue en plusieurs lieux. *La Gazette* constate le retour en grâce de plusieurs proches de la présidence qui ont défrayé la chronique.

Cinquante-huit nouveaux généraux ont été promus au titre de 2017. Ils auront pour tâche de renforcer la sécurité, notamment en milieu rural, a souligné Hery Rajaonarimampianina. *Tribune* écrit : « *Cette promotion d'un grand nombre de nouveaux généraux entre dans la stratégie du chef de l'Etat afin de s'assurer du soutien de ces derniers pour les échéances à venir. Une stratégie utilisée déjà par les chefs d'Etat qui se sont succédés à la tête du pays* ». Le site rappelle en outre que l'armée malgache est connue pour être une « *armée mexicaine* » comptant une proportion de hauts gradés sans rapport avec les effectifs placés sous leurs ordres. Pour *L'Express*, l'impartialité sera probablement le principal défi auquel devront faire face les forces armées durant cette année électorale.

Hery Rajaonarimampianina a fêté les quatre ans de son investiture. A cette occasion, il a présenté un ambitieux plan d'émergence de Madagascar pour la période 2018-2030, dénommé « *Fisandratana 2030* ». « *Un projet ambitieux sur le papier* », relativise *Tribune*, Ambitieux et aux financements flous selon *Jeune Afrique*. Pour *Midi*, « *Hery Rajaonarimampianina devrait plutôt songer à améliorer ses résultats pour les 11 derniers mois de son premier mandat* ».

Par Newsmada sur 29/01/2018 ■ Caricatures, NS Français



Andry Rajoelina a lancé quelques heures plus tard à Paris son « Initiative Emergence Madagascar ». De nombreux experts ont assisté et participé à la présentation de son programme de redressement du pays. Après quatre années de mutisme total, l'ancien président de la Transition confirme sa rentrée politique. Selon lui, la population malgache vit actuellement « *dans le désarroi, et pour même beaucoup dans le désespoir total* ».

Le nouveau code électoral prévoirait que **les candidats « indépendants » des partis politiques ne pourront pas se présenter aux prochaines législatives.** Des députés contestent ces dispositions qui auraient été arrêtées pour favoriser l'élection d'actuels membres du gouvernement qui se présenteront au nom du parti présidentiel HVM.

Par Newsmada sur 22/01/2018 ■ Caricatures, NS Français



L'affaire Houcine Arfa, qualifiée d'« Arfagate » a fait tout au long du mois les gros titres de la presse. Depuis son évasion rocambolesque le 28 décembre, ce ressortissant franco-algérien au passé trouble vire à l'affaire d'État. Réfugié en France, cet ex-conseiller du président, ancien formateur de la garde présidentielle, a multiplié les accusations de corruption contre les autorités malgaches, en particulier la procureure générale de la République et la ministre de la justice. Ces déclarations compromettantes ont fait l'effet d'une bombe. La gêne et les réponses tardives des autorités n'ont fait qu'accroître la méfiance envers le pouvoir. Le fugitif est devenu l'homme qui fait trembler la République.



L'ambassadrice de France a nié toute implication dans cette évasion mais *La Gazette* laisse entendre qu'Houcine Arfa aurait été exfiltré par les services secrets français, voire par l'opposition. La ministre de la justice a déposé une plainte contre l'évadé. Une enquête a été lancée par le Bianco. Le SMM a saisi le Conseil supérieur de la magistrature. Une note verbale du ministère français de la justice révèle que dans le cadre du mandat d'arrêt international lancé par Madagascar, Houcine Arfa a été placé sur la liste des personnes recherchées en France. Une fois appréhendé, le fugitif devrait purger dans l'Hexagone le reste de ses 3 ans d'emprisonnement. *Madagate* croit savoir qu'Houcine Arfa a été présenté à Hery Rajaonarimampianina en marge de la COP 21 à Paris par le franco-malgache Henry Rabary-Njaka, avocat au barreau de Paris, devenu par la suite ministre des affaires étrangères. « *Pourquoi faire exactement ?* », la

question reste posée, de même que celle de savoir pour quelle raison il aurait été décidé de s'en débarrasser. On ignore où se trouvent les importantes sommes d'argent saisies à son domicile.

A l'occasion de sa première émission hebdomadaire « *Fotoam-bita* » de l'année, **Hery Rajaonarimampianina s'est ouvertement positionné pour postuler à un second mandat. Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana l'avaient devancé durant les tous premiers jours de la nouvelle année.** Les protagonistes de la crise de 2009 se préparent ainsi à un nouvel affrontement qui fait craindre aux observateurs un remake de cette période troublée.

Marc Ravalomanana affirme qu'il ne peut y avoir d'obstacle à sa candidature. Sa condamnation par contumace aux travaux forcés à perpétuité pour la tuerie du 7 février 2009 n'est pas valide, a-t-il réitéré, brandissant à demi-mot le spectre de troubles politiques au cas où sa candidature ne serait pas déclarée recevable. La ministre de la justice, Elise Rasolo, a répliqué en affirmant que **la décision de justice qui condamne l'ancien président aux travaux forcés est fondée et applicable.** Il devrait recevoir prochainement notification de la décision, jusqu'ici différée pour des raisons obscures. Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la justice de la Transition, confirme que la justice doit suivre son cours et que la sentence doit être appliquée. Pour *L'Express*, l'arrestation de Marc Ravalomanana ne se fait plus guère de doute. Les autorités attendraient juste le bon moment pour passer à l'acte. Des menaces qui n'ont pas fait obstacle à un déplacement de Marc Ravalomanana en France, en quête du soutien d'une importante diaspora qui lui serait assez largement acquise.

Au mépris des principes de laïcité inscrits dans la Constitution, Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana se sont retrouvés une nouvelle fois en situation de courtiser les fidèles de la FJKM dans le cadre du lancement officiel des activités de l'Eglise pour la nouvelle année et de la célébration du 50e anniversaire de l'Eglise réformée de Madagascar. 24 heures après ce culte exhortant à la réconciliation, **la manifestation organisée par Marc Ravalomanana à Tolagnaro a été perturbée**, comme l'avait été son récent déplacement à Toliara. L'ancien président et fondateur du groupe Tiko serait en butte également à des tracasseries du pouvoir au sujet des **activités de l'usine de la société Triple A d'Andranomanelatra-Antsirabe**, fermée au mois de décembre. Les produits de cette société circulent et sont encore en vente. Les autorités, cherchent à savoir si l'usine fonctionne à nouveau. Les locaux ont été encerclés par les forces de l'ordre, un barrage militaire a été installé à l'entrée. Marc Ravalomanana est enfin visé par une **plainte de la Jirama pour un branchement électrique illicite** à sa résidence d'Andranomanelatra. Des agents de la société d'Etat et un huissier auraient apporté la preuve que la résidence de l'ancien président était alimentée en électricité par la société Tiko-AAA et ce depuis de longues années.

JOURNÉE D'ASSAINISSEMENT (APRÈS CYCLONE)



La « Journée nationale de l'assainissement pour la lutte contre la peste », a été une autre occasion pour des futurs candidats de mener une offensive de charme auprès de l'électorat. Cette journée avait été décrétée chômée et payée pour permettre à la population de participer en nombre aux opérations de nettoyage. Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana ont célébré l'événement en se rendant dans les quartiers sous l'œil des caméras, « *sur fond de lutte de leadership* », indique *Midi*.

Le ministre de la défense et son collègue de la gendarmerie affirment que le pays ne mérite plus d'être dirigé par un pouvoir non issu d'élections libres. « **Les forces armées n'accepteront pas une nouvelle crise** », prévient le général Béni Xavier Rasolofonirina. **Le Conseil du « Fampihavanana Malagasy » (CFM) a lancé un appel à l'apaisement et au dialogue**, « *conditions sine qua non d'une cohésion sociale et d'un développement durable* ». L'organe se montre préoccupé par le risque de survenue d'une nouvelle crise politique.

Une consultation des organisations de la société civile sur le projet de lois électorales a été engagée mi-décembre, après bien des atermoiements. Le premier ministre a précisé qu'il ne s'agissait pas de négocier le texte ou de conclure un accord mais seulement de lever les doutes. La convocation de la session extraordinaire du Parlement destinée à adopter ces textes n'est toujours pas intervenue. La société civile et les observateurs politiques s'en préoccupent.

L'objectif de 10 millions d'électeurs ne sera pas atteint. A la clôture de la révision annuelle de la liste, il manque un peu plus de 300 000 inscrits. Le KMF/CNOE a demandé que le délai d'inscription soit prolongé, ce qui permettrait au ministère de l'intérieur d'atteindre l'objectif de 500.000 inscrits à partir des jugements supplétifs. L'organisme redoute que ce faible taux d'inscription ait un impact négatif considérable sur la légitimité des prochains élus. Mais rallonger la période de la révision de la liste électorale dépend du code électoral qui en fixe les dates. Or on est pour le moment obligé de se conformer à l'ancien code électoral. **Les dates de la session parlementaire extraordinaire qui doit adopter la refonte de la loi électorale n'ayant en effet pas encore été arrêtée.** La CENI déplore une faible mobilisation des citoyens et une participation de plus en plus faible des électeurs aux consultations électorales.

Arisoa Lala Razafitrino a été nommée ambassadrice auprès des Nations unies à New York. Il s'agit du troisième agrément intervenu en six mois, après celui d'Alain Djacoba Tehindrazanarivelo à Addis-Abeba et de l'ancienne ministre de la culture Mialy Mireille Rakotomalala à Tokyo. Les trois ambassadeurs nommés par le nouveau pouvoir sont des anciens « ratsirikistes ». *Midi* note que six postes de chargés d'affaires sont également tenus par des femmes, à Paris, Rome, Washington, Afrique du Sud, Inde et Allemagne. Sur les 17 ambassades malgaches à l'étranger, huit sont occupées par des chargés d'affaires.



Marc Ravalomanana a été distingué « Homme de l'Afrique 2017 » pour son « leadership politique » par l'*African Leadership Magazine*. Le président du TIM l'a emporté sur le président du Kenya Uhuru Kenyatta.

Les forces françaises de l'océan Indien, basées à La Réunion (FAZSOI), pourraient appuyer Madagascar dans la lutte contre le commerce illégal de ressources naturelles. Pour ce faire, l'accord de défense entre les deux pays devrait être révisé. Le commandant des FAZSOI a rappelé que ses forces peuvent également intervenir pour exfiltrer des ressortissants français en danger, lutter contre les trafics de drogue et l'immigration clandestine.

Le secteur privé s'insurge contre la multiplication des enlèvements et l'impuissance des autorités. La violence et l'insécurité touchent selon eux toutes les couches de la société, à un niveau jamais atteint, obligeant les entreprises à investir massivement dans leur sécurité et celle de leurs salariés. Les enlèvements seraient le fait d'une mafia qui atteindrait les hautes sphères du pouvoir militaire et politique. Les zones rurales ne seraient pas épargnées par ce fléau. Il exhorte le pouvoir à prendre des mesures dans les meilleurs délais afin de rétablir la sécurité et la confiance dans le pays. **Les exactions commises par les dahalo** continuent de défrayer la chronique. Plusieurs cas de « **vindictes populaires** » ont encore été signalés, notamment sur le campus de Fianarantsoa. Leur recrudescence est jugée inédite par *La Gazette*. Selon la CNIDH, 46 personnes ont succombé à des actes de justice populaire de septembre à début novembre 2016.

Le directeur de la police nationale de Toamasina révèle la découverte de plus de trois tonnes d'ossements humains, dans une dizaine de tentatives de trafic déjouées au cours de l'année 2017. Son bilan fait également mention d'un surcroît d'affaires de tous ordres. 1 200 individus ont été placés sous mandat de dépôt, 1 200 autres ont bénéficié d'une liberté provisoire. 16 bandits sont tombés sous les balles des forces de l'ordre. Toamasina détient la réputation d'une ville où règne une grande insécurité.

Alors qu'un jeune *Karana* victime d'un kidnapping venait d'être libéré, après versement d'une forte rançon, **le propriétaire indo-pakistanaise d'une bijouterie de renom d'Antananarivo a été enlevé** alors qu'il se trouvait bloqué dans un embouteillage. C'est au moins le 6e enlèvement dans la capitale en dix mois a fait savoir le Collectif des Français d'origine indienne de Madagascar.

Le premier président de la Cour suprême, Modeste Randrianantenaina, a rappelé aux magistrats leur obligation de réserve. Un devoir qui semble en conflit avec les libertés garanties par le droit syndical, défendues par Fanirisoa Ernaivo, présidente du SMM.

Un quatrième appel à candidature a été lancé aux magistrats pour le 1^{er} Pôle anti-corruption (PAC) qui doit être installé dans la capitale. La phase d'enquête de moralité a été éliminatoire. Le manque de candidatures remplissant les conditions requises a également compliqué la tâche du comité de sélection. La structure aurait dû être opérationnelle en mars 2017. Le FMI attend impatiemment la mise en place de ce PAC qui conditionnait le déblocage de la Facilité élargie de crédit (FEC).

Le projet de loi sur les « biens mal acquis » suscite des inquiétudes, notamment parmi les députés, qui redoutent que ce texte soit instrumentalisé par le pouvoir pour éliminer des adversaires. La confiscation des avoirs illégitimes pourrait être décidée avant toute décision de justice ce qui reviendrait à remettre en cause la présomption d'innocence.

Le sénateur Riana Andriamandavy VII, qui avait pris fait et cause en faveur de Claudine Razaimamonjy, se livrant à des actes répréhensibles, **continue de jouir de son statut de vice-président du Sénat et de leader du parti au**

pouvoir. Neuf mois après les faits, la justice n'a donné aucune suite à la plainte déposée par le SMM. *Midi* dénonce l'impunité dont il bénéficie et le « *deux poids deux mesures* » du pouvoir en matière de respect de l'Etat de droit.

La CNIDH prévoit d'effectuer une deuxième mission à Antsakabary pour apprécier l'évolution de la situation, faire le point sur les réparations accordées aux victimes ainsi que sur les travaux de réhabilitation des foyers incendiés. Les huit présumés auteurs du meurtre des deux policiers qui a constitué l'élément déclencheur de l'expédition punitive des forces de l'ordre demeurent en cavale. Les cinq prévenus arrêtés ont été remis en liberté. La plainte déposée par la population pour incendie criminel et maltraitements n'a connu aucune suite.

La CNIDH projette en outre de suivre de près la **situation des lanceurs d'alerte**, tel Raleva, activiste environnemental, opposant à l'exploitation aurifère chinoise de Mananjary, incarcéré depuis le 3 octobre en attendant son procès.

Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie soutient que l'assainissement du corps se poursuit. Selon lui, les responsables de la gendarmerie sont conscients du mécontentement de la population à l'égard de ses hommes sur le terrain. Tout est mis en œuvre, affirme-t-il, pour sanctionner les personnels corrompus. En 2017, seules 31 plaintes ont été déposées, loin des 210 enregistrées en 2016, ce qui fourniraient la démonstration, selon les autorités, que la corruption est en bonne voie d'éradication dans ce corps particulièrement montré du doigt.

Les fonctionnaires fantômes devront rembourser. Les mesures d'assainissement de l'administration, lancées en février 2017, continuent d'être appliquées et il semble que l'Etat soit déterminé à mener la lutte à son terme. La situation aurait engendré jusqu'à 50 milliards Ar de perte pour l'Etat. A ce jour, plus de 4 000 fonctionnaires n'auraient pas encore apporté de justificatif de leur activité.

L'OMS a décerné un « Certificat de reconnaissance » à Hery Rajaonarimampianina « pour son leadership et son engagement à sauver des vies, lors de la lutte contre l'épidémie de peste ». L'opinion publique continue de contester la réalité de cette épidémie de peste pulmonaire qui aurait fait officiellement plus de 200 morts.

Projet de « Couverture santé universelle ». Lors des rencontres avec les ministres de la santé et des affaires étrangères, le DG de l'OMS a loué « *la volonté et la détermination du gouvernement malgache de mettre en place la couverture santé universelle* » afin d'améliorer les services de santé offerts à la population. Une caisse nationale de solidarité devrait voir le jour. L'Etat est à la recherche de sources de financement.

L'accès aux services de santé reste un défi majeur pour Madagascar. L'indicateur de prestation de soins de santé réalisé avec la Banque mondiale fait apparaître de graves lacunes.

L'université de Mahajanga s'enfonce dans la crise. La rentrée annoncée pour début janvier n'a pas pu avoir lieu suite aux manifestations organisées par le Bureau des étudiants, qui s'est également opposé à la tenue des examens. Des arrestations ont été opérées. Le tribunal administratif a rejeté la requête en annulation des décisions du conseil de discipline de l'université déposée par les étudiants et confirmé les sanctions frappant 61 des leurs. **Des troubles ont également frappé l'université d'Antananarivo** sur fond de retard de paiement des bourses et hausse des frais d'inscription. N'ayant pas obtenu satisfaction du ministère de tutelle, **le syndicat des enseignants-chercheurs (SECES)** de l'université d'Antananarivo a décidé de geler les notes en pleine période d'examen.

Le recrutement des enseignants FRAM ne sera cette année que de 4 000 au lieu des 10 000 prévus, comme ce fût le cas les années précédentes, avec pour objectif de parvenir à 50 000 recrutements en fin de mandat présidentiel. Le gouvernement aurait fait le choix de privilégier la qualité des recrutements sur la quantité, ayant été vivement critiqué pour avoir effectué des embauches de personnels dépourvus du minimum de compétences requis.

Traite de femmes malgaches en Chine : des membres d'un réseau tombent. Un couple malgache a été incarcéré et une femme malgache qui serait responsable d'un réseau a été arrêtée en Chine et rapatriée dans le cadre des accords de coopération policière et judiciaire entre les deux pays. La CNIDH se préoccupe de cette situation.

Travailleuses expatriées : la région Sava particulièrement concernée. Le ministère de la population et de la promotion de la femme a révélé que pour le premier semestre 2017 71 femmes avaient tenté de rejoindre les pays du golfe et le Liban. La majorité de ces femmes viendraient de la région Sava. Selon *La Gazette*, « *les agences de placement non agréées, voire clandestines, continuent leur business d'exportation de malheureuses femmes dans l'eldorado arabe pour esclavage moderne* ». Trois passeurs ont été arrêtés. Deux candidates au départ ont été découvertes au domicile de l'un des prévenus. La police a mis la main sur 31 faux passeports. Les candidates devaient verser 2,4 millions Ar pour constituer leur dossier.

Le ministère de la communication persiste à vouloir diriger la commission de délivrance des cartes professionnelles des journalistes. Les membres du bureau de l'Ordre de la province d'Antananarivo affirment une nouvelle fois que le nouveau code de la communication est bafoué.

La police des mines a finalement procédé à la **fermeture du site d'exploitation aurifère de la société Mac Lai Sime Gianna à Vohilava (district de Mananjary)**. Le Collectif Tany et le CRAAD-OI rappellent que cette mesure a été prise après des manifestations populaires de protestation contre cette exploitation et des représailles à l'encontre des défenseurs des droits des communautés riveraines et de l'environnement.

La fièvre du saphir reprend dans le corridor d'Ankeniheny Zahamena où se trouve l'aire protégée de Didy, à proximité d'Ambatondrazaka. Un afflux d'exploitants a été constaté par les gestionnaires de la zone, dont la sécurisation a dû être renforcée.

Des propriétaires de terre impactés par le **projet minier d'exploration du graphite DNI Metals à Vohitsara** (district de Brickaville) ont déposé une plainte auprès du tribunal de Toamasina pour demander l'arrêt des activités de la société qui ne seraient pas conformes à la réglementation. Le Collectif Tany appuie cette démarche et lance un appel à la solidarité internationale.

Un bateau contenant 460 **tortues radiata** a été arraisonné près de Morondava, suite à une panne mécanique. Trois marins ont été placés en garde à vue. Un acheteur chinois serait impliqué dans ces trafics. L'assistant parlementaire d'un député de Toliara a été arrêté à l'aéroport d'Ivato en possession de 126 tortues protégées en partance pour le Vietnam. Un opérateur chinois serait le commanditaire.

300 familles ont été expulsées à Soavinandriana Itasy suite à une décision judiciaire contestée qui restitue 569 ha de cultures à un ancien ministre qui les avait acquis dans les années 1960, suite au départ de colons. Les riverains avaient pris peu à peu possession de ces terrains et les avaient aménagés.

Sur instructions royales, une **importante aide humanitaire marocaine** a été acheminée suite au cyclone Ava qui a frappé récemment le pays.

Une voie rapide reliant le port de Toamasina à la RN 2 sera financée par un prêt préférentiel de la Chine. « *Le ciel est bleu, les relations entre les deux pays sont en pleine forme* », s'est félicité le ministre des affaires étrangères, Henry Rabary-Njaka.

« **Cinq ans après la fin de la crise politique qui a secoué le pays, la situation économique de Madagascar reste préoccupante** », titre *Jeune Afrique*.

La monnaie nationale poursuit sa dépréciation. Au cours officiel, la valeur de l'euro a atteint le seuil symbolique des 4 000 Ar en fin de mois.

Selon le dernier guide de la Coface, Madagascar présente des risques très élevés, au même niveau que le Mali ou la RDC, pays en guerre. Maurice parvient à se hisser en catégorie A3 qui représente « *un environnement des affaires sécurisé même s'il peut présenter des insuffisances* »

Les mauvaises pratiques s'amplifient dans la filière vanille, favorisée par l'explosion des cours mondiaux. La cueillette précoce et les vols sur pied se développent, ainsi que certaines pratiques visant à tromper les acheteurs sur la qualité du produit. Les producteurs sont la cible de trafiquants et l'insécurité atteint des niveaux préoccupants. La filière est menacée de disparition. Certaines personnalités douteuses se seraient emparées de la filière et l'utiliseraient pour pratiquer du blanchiment d'argent.

Les besoins d'importation de riz pour la campagne 2017/18 sont estimés à 560 000 tonnes, bien au-dessus de l'année précédente et de la moyenne, en raison de la réduction de la production et des stocks. La pénurie sur le marché intérieur et la rétention des stocks ont provoqué une hausse préoccupante des cours.

La loi sur les Zones économiques spéciales (ZES) a été rejetée par la HCC. La Cour sanctionne plusieurs articles qui octroient une marge de manœuvre trop importante à l'autorité de régulation des ZES, au détriment de la loi et des fonctions régaliennes de l'Etat. Le FMI a émis des doutes concernant l'impact de dispositif sur l'économie nationale. Il avait notamment alerté les autorités sur les risques de pertes de recettes pour l'Etat. Le gouvernement a fait savoir que le texte « *retoqué* » fera l'objet d'une reformulation.

Antananarivo, 3ème ville la plus sale du monde d'après un classement de la revue Forbes de 2008 Sur les 25 mégapoles mondiales classées les moins propres, 15 sont des villes africaines et la capitale malgache se situe en 1^{ère} position. Les édiles municipaux, placés sous la tutelle du pouvoir, ne parviennent pas à maîtriser la situation. Les équipements et les infrastructures ont été conçues pour une ville de 500 000 habitants, alors qu'on en compte actuellement 3 millions et que le chiffre pourrait atteindre 7 millions en 2030. **Antananarivo a été classé 218^e sur les 500 villes les plus polluées au monde**, selon une étude de l'OMS en 2016, avec de graves impacts sanitaires.



Le passage du cyclone Ava, premier de la saison, a fait 51 victimes. 22 personnes ont été portées disparues. Plus de 159 000 habitants ont été sinistrés, plus de 20 000 ont été déplacés. Le manque de réactivité des pouvoirs publics a été pointé du doigt. Au plus fort de la tempête se déroulait au palais présidentiel la traditionnelle et dispendieuse cérémonie de présentation des vœux. Au cours des dix dernières années, Madagascar a été frappé par 45 cyclones et tempêtes tropicales.